Colonisation : l'Algérie réclame à la France «la totalité de ses archives»

21/12/2020 à 23h52



L'Algérie exige de la France qu'elle lui remette «la totalité» des archives de la période coloniale (1830-1962) la concernant, a affirmé lundi 21 décembre le directeur des archives algériennes, Abdelmadjid Chikhi. La France a restitué à l'Algérie une partie des archives qu'elle conservait, mais a elle gardé la partie concernant l'histoire coloniale et qui relève, selon elle, de la souveraineté de l'Etat français.

Chikhi a été chargé en juillet par le président algérien Abselmadjid Tebboune de travailler sur la mémoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie, de concert avec l'historien français Benjamin Stora. «*L'Algérie réclame la totalité de ses archives, dont une grande partie se trouve en France, qui a toujours avancé de faux prétextes, comme par exemple la déclassification de nombre d'archives pourtant réunies depuis plusieurs décennies*», a-t-il déclaré.

«*Les demandes de la partie algérienne sont claires et ne nécessitent pas de concertations*», a estimé le directeur des archives nationales, ajoutant que «*la question est immuable car le passé ne saurait être effacé ou oublié*». «*Nous oeuvrons à ce qu'il fasse partie de relations apaisées et équilibrées*»

à construire entre les deux pays, a-t-il ajouté, lors d’une conférence de presse au siège de la radio publique à Alger. […]

Le Figaro